



N°1248  
Entrée le 30.09.2024  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 30.09.2024  
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Défense.

Le weekend dernier, la Direction de la défense et l'Armée luxembourgeoise ont invité le grand public à découvrir la composante aérienne luxembourgeoise lors des Luxembourg Defence Open Air Days, à l'aéroport de Luxembourg-Findel. Selon mes informations aucun contrôle de sécurité y a eu lieu. Etant donné que les visiteurs avaient la possibilité d'entrer dans les aéronefs, cette absence de contrôles de sécurité semble particulièrement étonnante.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- Madame la Ministre peut-elle confirmer qu'aucun contrôle de sécurité a eu lieu sur place lors des Luxembourg Defence Open Air Days ? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons ?
- Quelles précautions de sécurité ont été prises quant aux Luxembourg Defence Open Air Days ?
- Comment le ministère de la Défense évalue-t-il les risques de sécurité et le dispositif à appliquer concernant de tels événements publics ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Georges Engel  
Député